

**MANDAT
SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Haras du Melantois à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Haras du Melantois
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour le prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le Débiteur
(Nom du
Compte à
débiter)

Récurrent ou unique

paiement
A débiter sur
(iban ; bic et banque)

Pour le compte de

HARAS DU MELANTOIS
RUE DU GRAND SAINGHIN
59262 SAINGHIN EN
MELANTOIS

Date et signature :

IBAN

RUM

Identifiant créancier SEPA

FR95ZZZ595432

ANNEE 2023/2024



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- ❖ NOM
- ❖ PRENOM.....
- ❖ Date de naissance
- ❖ Adresse.....
- ❖ Code postal Ville.....
- ❖ Tel privé..... Port..... Bureau
- ❖ Mail.....
- ❖ Cours choisicheval...poney...jour: Heure : Niveau:

Montant de l'adhésion ou forfait	Montant de la licence	Date du paiement	CB	PA		Chèq		Esp	Cheq Vac
				Montant	Date	Lic	Autre		

La réservation du cours se fera après réception de ce document et du chèque de licence

Acceptation du règlement intérieur et des risques

Toute personne prenant son adhésion reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à le respecter. (Affiché dans le club house)

Tout adhérent (ou représentant légal pour les enfants mineurs) accepte les risques éventuels encourus par la pratique de l'équitation.

Pour des raisons de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse.

Il est rappelé que le port de la bombe est obligatoire et qu'il est interdit de fumer dans tout le centre équestre.

La licence reste obligatoire pour le passage des examens et/ou la pratique en compétition et/ou la pratique au sein de notre établissement.

Les forfaits, carte de membre et carte de cours sont non remboursables mais peuvent être exceptionnellement décalés. Toute séance non décommandée 24h à l'avance sera due (sauf certificat médicale fourni). De plus, les séances non prises devront être récupérées dans un délai maxi de 2 semaines (inscription à réaliser le jour de l'absence). Passé ce délai les séances seront perdues. Les inscriptions par internet devront être réalisées au plus tard la veille du cours.

Droit à l'image

J'autorise

Je n'autorise pas

A titre gratuit, Le Haras du Melantois à filmer, photographier, et publier ces images sur le web et sur les panneaux d'affichages du club,

Date

Signature du cavalier ou du représentant légal

